



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 juin 2026

Présents

Marie DUCRET GAUTHEY, présidente
Samantha BAVAUD BOCION, vice-présidente
Jean-Luc BAUR
Tristan BODMER
Jimmy BONDALLAZ
Laurent CATTIN
Patricia HUGENTOBLER
Florentin MOTTIER
Téo SPAHR

Excusés

Andreea CAPITANESCU BENETTI
Maxime DETHURENS

Conseil administratif

Jean-Pierre GANTNER, maire
Thierry ARN
Rémi FOUCHAULT

Secrétaires

Nadia DUPRAZ (procès-verbal)
Gülay KAHRAMAN
Catherine KOUMROUYAN

Ordre du jour

1. Election de la présidence du conseil municipal
 2. Election du bureau du conseil municipal
 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2026
 4. Droit d'opposition à une décision de l'assemblée générale de l'ACG
 5. Construction des canalisations communales : suivi
 6. Commission sports, culture et loisirs : rapport
 7. Communications de l'exécutif
 8. Divers
 9. Questions du public
-

La présidente ouvre la séance à 19h00, remercie les membres du conseil pour leur présence et excuse l'absence d'Andreea Capitanescu Benetti et de Maxime Dethurens.



1. Election de la présidence du conseil municipal

En l'absence de candidats, Marie Ducret Gauthey se représente volontiers. Sa candidature est validée par acclamation.

2. Election du bureau du conseil municipal

Sans autre candidature reçue, Samantha Bavaud Bocion est réélue à la vice-présidence. Nadia Dupraz et Gülay Kahraman, en remplacement de Catherine Koumrouyan, sont élues au secrétariat du bureau.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2026

Le procès-verbal de la séance du 11 mai 2026 est approuvé à l'unanimité des présents avec remerciements à son auteure.

4. Droit d'opposition à une décision de l'assemblée générale de l'ACG

La présidente présente la décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la reprise par l'ACG de la subvention de la FFPC (Fondation pour la formation professionnelle et continue) allouée à la FOCPE (Formation continue petite enfance), pour un montant de 400'000 francs.

Après une courte discussion, personne ne s'oppose à cette décision.

5. Construction des canalisations communales : suivi

La présidente passe la parole à Jean-Pierre Gantner qui annonce que les travaux sont bientôt terminés, dans les délais annoncés. Il ajoute être très satisfait de la collaboration avec l'entreprise Cuénod. Catherine Koumrouyan précise que la pose de l'enrobé définitif aura lieu durant la 2^{ème} quinzaine de juillet et que toutes les questions relatives aux raccordements privés ont été réglées.

6. Commission sports, culture et loisirs : rapport

Sur invitation de Marie Ducret Gauthey, Jimmy Bondallaz, président de la commission, relate que, concernant le projet d'aménagement d'une place de jeux au stade, l'objectif serait d'implanter un seul élément proposant différentes activités ludiques pour les enfants. L'installation retenue devra être simple à entretenir ; le président suggère d'éviter le bois qui nécessite plus d'entretien et de privilégier plutôt des modules en matériaux adaptés et résistants.

Jimmy Bondallaz rappelle que cet aménagement, prévu aux abords du terrain de pétanque, doit bénéficier à l'ensemble des usagers du stade et non uniquement aux clients de la buvette. A la question de Laurent Cattin, il précise que l'âge cible sera entre 4 et 8 ans.

Jimmy Bondallaz demande l'approbation du conseil municipal pour que le conseil administratif revienne avec 2 variantes de projet.



Après un vote unanime en faveur de cette proposition, Rémi Fouchault précise que 2 offres seront demandées, l'une avec un module en bois et l'autre non.

7. Communications de l'exécutif

- ❖ *Sortie des aînés* : Jean-Pierre Gantner remercie Florentin Mottier et Catherine Koumrouyan pour leur aide lors de cette sortie qui s'est très bien déroulée. Au programme, la visite de la Laiterie d'Orsières et de l'abbaye de St. Maurice.
- ❖ *Haie du café* : Jean-Pierre Gantner avise que la haie du café-restaurant « Chez le Docteur » sera remplacée en octobre par des parois en bois et un aménagement végétalisé, pour un montant de F 23'000.
- ❖ *Rencontre OCT/TPG* : Jean-Pierre Gantner informe qu'une rencontre a eu lieu avec des représentants de l'OCT et des TPG concernant les bordures de routes écrasées par les bus. Le maire relate que l'OCT a refusé d'entrer en matière concernant une prise en charge des frais de remise en état, arguant d'une part, qu'il n'est pas prouvé que les bus soient responsables des dégâts et d'autre part, que l'Etat ne prend pas en charge la réparation d'infrastructures situées sur le domaine public communal. Une offre sera donc demandée à l'entreprise Cuénod pour remettre à niveau et équiper d'une borne ou d'un enrochement l'emplacement régulièrement abimé sur la route de la Maison-Forte à hauteur de la voirie.
- ❖ *Tracteur* : Comme annoncé lors du dernier conseil municipal, Thierry Arn avise que l'ancien tracteur John Deer a été vendu à un privé et remplacé par un nouveau tracteur Kubota, qui a coûté F 34'000, ce qui représente un léger dépassement du budget de F 4'000.
- ❖ *APA Carport* : Thierry Arn est ravi d'annoncer que l'autorisation de construire a été reçue ce jour, sans préavis du service des monuments et des sites (SMS). La commande de cet élément sera passée très prochainement.
- ❖ *Sécurité incendie* : Rémi Fouchault informe que, dans le cadre des mesures à prendre concernant la sécurité incendie des bâtiments communaux, des panneaux signalant les sorties de secours de la buvette seront installés prochainement et que le devis pour le changement de sens de la porte principale de la buvette a été approuvé. Concernant le café-restaurant, le sens de la porte à l'arrière sera également modifié, afin que cette issue puisse servir de sortie de secours. Thierry Arn précise que les autorités cantonales ont constaté que la majorité des exploitants ne connaissent pas la jauge autorisée dans leur établissement. Le département en charge va devoir effectuer un travail conséquent pour combler ce manque.



8. Divers

- ❖ *Promotions* : Téo Spahr s'inquiète à propos de la canicule actuelle et souhaite savoir ce qu'il convient de faire. Faut-il annuler ou non le cortège, voire toute la fête ? Il trouverait toutefois très regrettable de devoir y renoncer. Jean-Pierre Gantner répond que les conseillers administratifs se sont penchés sur la question l'après-midi même et qu'ils suggèrent de supprimer le cortège, mais de maintenir la cérémonie et la partie festive, avec un report à 18h30. Le maire demande l'avis des conseillers et, après une brève discussion, ces derniers acceptent la proposition du conseil administratif. Cette décision sera transmise aux enseignantes et au directeur des écoles.
- ❖ *Vieux chêne* : Téo Spahr a été très surpris de constater que la souche sur la route du Coteau avait été broyée. Thierry Arn rappelle que lorsque ce chêne avait été coupé, l'OCAN avait exigé de le garder sur quille pendant 3-4 ans. Ce délai étant maintenant passé, il a été décidé de le supprimer.
- ❖ *Place de jeux mairie* : Rémi Fouchault avise avoir contacté une entreprise pour rénover le revêtement du sol des jeux en face de la mairie. Les jeux sont encore en bon état général.
- ❖ *Décoration de Noël* : Rémi Fouchault informe avoir passé commande de nouvelles décorations pour les lampadaires de la place du Four-Banal et ajoute que les marronniers de la place de la mairie seront illuminés de 24 étoiles.
- ❖ *Pompiers* : Rémi Fouchault annonce la démission au 1^{er} juillet 2027 du commandant de la compagnie, Thierry Arn. Celui-ci laissera la place à Téo Spahr qui doit encore suivre la formation pour devenir commandant. Il ajoute que 2 nouveaux sapeurs-pompiers ont également été incorporés ce jour. A Patricia Hugentobler qui demande combien de pompiers la compagnie compte actuellement, Téo Spahr répond qu'ils sont 22. Rémi Fouchault précise que lui-même démissionne cet été, ayant atteint l'âge de la retraite en tant que sapeur.
- ❖ *Accueil des nouveaux habitants* : Jimmy Bondallaz remercie pour l'organisation de cette réception et rapporte qu'une personne lui a parlé de l'aspect très inesthétique du giratoire au nord du village. Marie Ducret Gauthey répond qu'elle compte en parler prochainement avec Rémi Fouchault.
- ❖ *Demandes du public* : Téo Spahr souhaite savoir si une suite a été donnée aux demandes formulées par M. Kreis lors du dernier conseil municipal. Rémi Fouchault confirme que des échanges ont eu lieu par mail.
- ❖ *Rencontre avec le CM de Soral* : Marie Ducret Gauthey a approché les conseillers administratifs de Soral pour organiser une rencontre entre les membres des conseils municipaux de Soral et Laconnex. Cette proposition a reçu un accueil très favorable et il a été proposé d'organiser cet événement au café Fontaine en septembre, la date restant à convenir.



9. Questions du public

Pas de public présent.

La séance est levée à 19h45.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale